**Stationnement rue du Bois :**

**Résumé des propositions des habitants** (mis à jour le 20 juin)

1. Opposition unanime au stationnement unilatéral alterné qui est la solution la moins intelligente : obligation de changer le 15 et le 30 (ou 31) de 20h30 à 21h !
   1. Comment faire si on est absent ? Travail, vacances, restaurant en ville, c’est fini ?
   2. Comment le bus peut passer si tout le monde ne change pas dans la même minute ?
2. Les habitants sont sidérés par la brutalité du processus. La mairie fait dresser des PV avant même de concerter les habitants. Où est la démocratie participative ?
3. Dès la pétition et la réunion en mairie de 2008, nous avons dit et écrit que le fait de supprimer des parkings et des garages notamment rue Germain Pilon et rue du Bois pour construire des immeubles étaient contraire aux besoins des habitants.
4. Nécessité de trouver des solutions et de ne pas se limiter au fait d'interdire.
   1. La solution ne peut pas être la même sur l'ensemble de la rue du Bois.
   2. La politique de la MEL ne doit pas imposer des solutions invivables pour les habitants, même si c’est pour faciliter la circulation à vélo.
   3. Le stationnement des 2 côtés, à cheval sur le trottoir, existe dans de nombreuses rues
5. Vitesse des véhicules :
   1. Depuis le rétablissement du stationnement unilatéral : Constat de l’augmentation de la vitesse dans la rue
   2. Mais opposition générale aux ralentisseurs (bruit, vibrations...) qui ont été refusés lors du renouvellement du tapis d’enrobés en 2020. C’est déjà acté.
6. Tenir compte néanmoins de la difficulté de passer avec une poussette par exemple ou tout simplement de sortir un vélo de chez soi à cause des voitures parfois trop proches.

Il y a assez de place sur trottoirs pour passage des poussettes et PMR et une largeur de voie publique suffisante pour le passage des bus.

Mesures de Raynald, de Gassendi à Pilon :  
 \* J'ai pris en compte la largeur minimum du trottoir: 1.40 m (référence).   
 \* J'ai mesuré la largeur des places de la rue Fourmentel soit 1.80 m.

=> Verdict, il resterait 3.70m de largeur pour circuler. Or un bus est large de 2,50m : ça passe bien.  
=> La conservation du stationnement bilatéral est tout à fait envisageable.

Mesures de Franck, de Van den Heede à Gassendi :

* Largeur moyenne du trottoir : 1,86 m => Idem ci-dessus : ça passe bien.
* Dimension moyenne d’une voiture : L = 3,70m x l =1,70m

Statu quo pour le secteur Ballon à Van den Heede : virage délicat du bus au niveau de la boulangerie.

**Exemples dans le quartier**:   
- Le trottoir de la rue Gounod mesure 1.40m pour le passage des piétons ;(<https://goo.gl/maps/bKC2N5goJXzsr4U49>)  
- La chaussée rue de la Louvière en face de l'hôpital : 3.50m et leurs places de stationnement de 1.80m à 2.20m. J'ai choisi cette rue car elle a un stationnement bilatéral ;

=> Un bus de 2,50m y passe, les vélos aussi.  
- La rue Fourmentel avec une place de stationnement de 1.80m pour une chaussée où les voitures circulent de 3,00m. C'est étroit et pourtant, il y a une piste cyclable à contre-sens dessus.   
- Rue Véronèse (<https://goo.gl/maps/Kw6PXxPQSfc2RD9z5>)

- Rue Blanche (<https://goo.gl/maps/TixdGg2e41Jnnht49>)  
- Avenue des Lilas (<https://goo.gl/maps/rLdXAwSqb4tiFQ9r6>, <https://goo.gl/maps/44nDyoujUEkNYkAQ6>) a fait l'objet de travaux très récemment ([Courant 2022](https://goo.gl/maps/2y5fzu6bzmbkbqrZ9))... Et pourtant ils ont gardé leur stationnement bilatéral !  
  
- Et à Marcq, nos rues voisines : rues Canrobert, Valmy et du Mayfour.